

Soirée de soutien pour les 75 ans de Caritas
Mardi 8 novembre 2016 – Pavillon Sicli – Intervention de M. Poggia (maximum 3 minutes)

Mesdames et Messieurs, permettez-moi de m'associer aux salutations protocolaires qui ont été prononcées avant moi.

Je suis heureux de vous accueillir, au nom du Conseil d'Etat de la République et du canton de Genève, à cette soirée de soutien organisée à l'occasion des 75 ans de Caritas.

C'est un plaisir de partager avec vous ce moment de convivialité dans un but solidaire, qui touche chacune et chacun d'entre nous.

En effet, les réjouissances ce soir ne sauraient nous faire oublier que de nombreuses personnes dans le canton font face, au quotidien, à des situations lourdes et difficiles.

Il y a deux mois, le Conseil d'Etat remettait un rapport au Grand Conseil sur la pauvreté à Genève. Il en ressortait qu'une frange importante de la population se trouve à la limite de la précarité. Cette frange, qui inclut la catégorie des personnes se caractérisant par une pauvreté laborieuse, est particulièrement exposée au risque de basculer en cas de coup dur. Une des missions prioritaires de mon département est d'aider ces personnes vulnérables à faire face.

Ces problématiques ne touchent pas que le DEAS. D'ailleurs, la présence ce soir de trois autres conseillers d'Etat, Mme Emery Torracinta, Monsieur Dal Busco et M. Barthassat, en témoigne.

Mon département se trouve néanmoins en première ligne dans la lutte contre la précarisation. Pour cela, il a la chance de pouvoir compter sur l'engagement d'une part des services sociaux publics, notamment l'Hospice général, et d'autre part d'organismes privés associatifs tels que Caritas.

Caritas lutte contre les situations de pauvreté, d'exclusion et d'isolement en apportant une aide concrète aux personnes en difficulté.

Les services de Caritas Genève occupent une large palette. Ciblent un large spectre de la population genevoise (personnes âgées, familles, personnes précarisées et en rupture sociale, migrants, jeunes adultes en difficulté), ils s'articulent de manière complémentaire aux prestations offertes par les organismes publics et par d'autres acteurs associatifs.

J'aimerais saluer, en particulier, ce soir, les programmes mis en œuvre par Caritas pour soutenir les jeunes personnes à travers la formation et la réinsertion professionnelle.

Aider les jeunes adultes, de manière non stigmatisante, à trouver ou retrouver leur place sur le marché du travail fait partie des priorités du DEAS qui collabore activement à ce titre avec le DIP.

La lutte contre la précarisation est un combat de chaque instant, qui nous mobilise tous. Pour aider les personnes à s'extraire de la spirale négative dans laquelle elles se trouvent, il est important que les acteurs du public – qu'ils s'agissent du canton, de la ville ou des communes – et du privé travaillent ensemble, afin de mobiliser au mieux leurs énergies et leurs ressources.

C'est là, la seule voie possible pour avancer. Car il y a urgence.

10% de la population à Genève est en risque de pauvreté. Le nombre de personnes faisant appel à l'aide social n'est pas près de diminuer. Et, alors que nous vivons une situation socio-économique de

plus en plus tendue, nous devons compter avec de moins en moins de moyens et opérer, à ce titre, des choix difficiles.

Je profite donc de cette tribune pour exprimer, ce soir, ma profonde reconnaissance à tous les membres de Caritas et à toutes les personnes qui s'engagent au sein de ce mouvement. Je les remercie chaleureusement de soutenir les pouvoirs publics dans la mise en œuvre de nos politiques sociales.

Joyeux anniversaire Caritas!

A l'occasion de ce jubilé, je formule mes meilleurs vœux pour l'avenir de cette magnifique institution. Qu'elle puisse poursuivre son action avec passion et enthousiasme.

Que son engagement exemplaire continue de nous inspirer et de redonner courage à toutes celles et ceux qui comptent sur notre soutien.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une belle soirée.

MDC/20161106